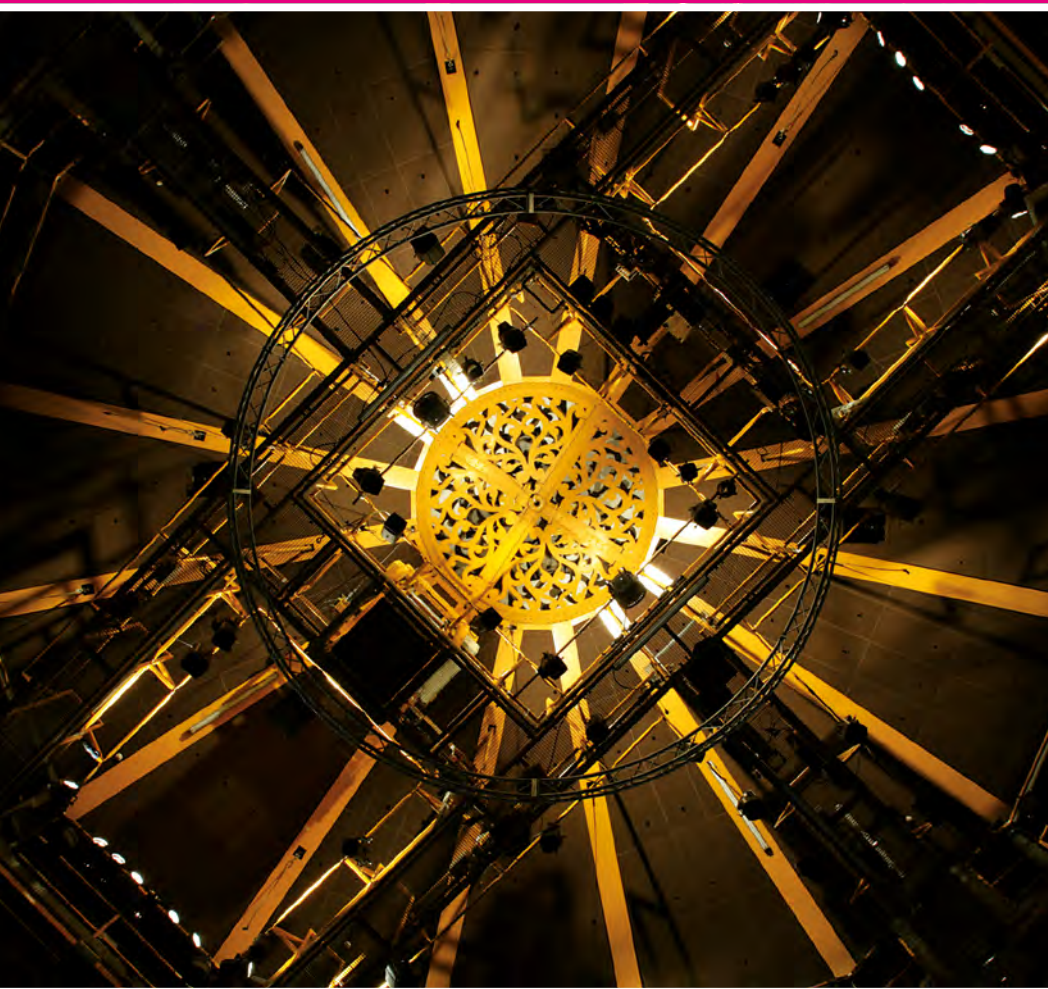


FOCUS

LE CIRQUE ET LE MANÈGE REIMS



*Vue du grill
du cirque*
©Nicolas
Waltefaugle

HISTOIRE DU CIRQUE ET DU MANÈGE DE REIMS

Si le cirque symbolise l'Antiquité romaine, le retour des « cirques stables » ou cirques « en dur » - relativement à la tradition d'itinérance et de chapiteaux - ne s'opère qu'au milieu du XIX^e siècle.

En France, le premier cirque stable est réalisé par l'architecte d'origine allemande Jacques Ignace Hittorff (1792-1867). Construit à Paris en 1841, sur l'avenue des Champs Élysées, le « Cirque d'été » permet de présenter des exercices équestres, alors très appréciés du public. Ces derniers rencontrent un tel succès que de nombreux bâtiments vont se construire suivant son modèle, avec un plan polygonal à seize côtés, une piste de 13,50 mètres de diamètre (considérée comme la « dimension idéale » pour que les chevaux soient visibles, tout en restant sous contrôle de l'écuyer), une charpente métallique - alors en fonte - supportée par seize colonnes, une élévation à trois niveaux avec déambulatoire, fenêtres hautes et toiture couronnée par un lanterneau. Dans le goût de l'époque, qui va se renforcer sous le Second Empire, la décoration s'inspire de l'Antiquité.

Aujourd'hui, il subsiste le célèbre Cirque d'hiver à Paris (1852, en remplacement du Cirque d'été), œuvre d'Hittorff, ainsi que cinq cirques du même type en France : celui de Reims, réalisé sous le Second Empire (1867), est le plus ancien ; viennent ensuite Amiens (1889), Elbeuf (1892), Châlons-en-Champagne (1899) et Troyes (1905).

« Ville de Reims. Cirque, Manège, gymnase. Projet d'achèvement et de construction » : élévation des façades côté boulevard. ©FM4M, archives municipales et communautaires de Reims



Vue du spectacle
Kinshasa Electric
de Ula Sickle
présenté au cirque
le 10 novembre 2017
©Alain Julien



1



2

PROJET À LA FOIS SPORTIF ET CULTUREL

UNE IDÉE DE LA JEUNESSE RÉMOISE

La Troisième République est riche d'initiatives en matière d'édifices à vocation culturelle - avec ses écoles, bibliothèques et musées -, cependant, quelques initiatives préfigurent cet élan vers la jeunesse, l'éducation et les loisirs durant le Second Empire. Ainsi, en 1860, la mairie de Reims répond à une demande de jeunes Rémois pour la création d'un établissement fixe accueillant une école d'équitation.

Quelques années plus tard, le maire de Reims, Mathieu Édouard Werlé (1801-1884), reprend cette première idée en l'intégrant dans un

1. Portrait de Narcisse Brunette

©Reims, bibliothèque municipale, FIC, portraits champenois

2. Photographie de Duffour, fouilles du Cryptoportique dans les années 1920

©Reims, bibliothèque municipale, FIC, XXIX, I 7

3. Vue de Reims en aéroplane avant 1914, le Cirque et le Manège

©Reims, bibliothèque municipale, I III r 17

4. Plan d'élévation du Cirque et du Manège. Façade sur le boulevard.

©Lith. par Maille ; Alph. Gosset, archit. Reims, bibliothèque municipale, FIC, LX C 1

projet beaucoup plus ambitieux comprenant un manège civil, un gymnase, une salle d'escrime, un salon de lecture et de conversation, le tout accompagnant un cirque dans un bâtiment permanent. En tant qu'édifice municipal, il en confie la réalisation à l'architecte de la Ville, Narcisse Brunette (1808-1895).

L'ARCHITECTE NARCISSE BRUNETTE

Les premières mentions de Narcisse Brunette se rapportent aux monuments anciens de Reims, notamment la porte de Mars pour laquelle il dresse un plan de restauration publié dans le *Journal des Beaux-Arts et de la littérature* le 10 mai 1835 - plusieurs années avant que Prosper Mérimée ne reprenne le dossier au nom des Monuments Historiques, alors que l'édifice gallo-romain semble en péril à cause de la destruction des fortifications sur lesquelles il s'appuie.

En 1837, Narcisse Brunette est nommé « architecte de la ville et des hospices de Reims », poste qu'il occupe jusqu'en 1873. Il se trouve immédiatement confronté à d'importants travaux de restauration et d'archéologie. En 1840, il découvre les vestiges du Cryptoportique en construisant le marché couvert, sur l'actuelle place du Forum. Au même moment, il poursuit la restauration de la porte de Mars, qui n'est pas encore entièrement dégagée des enceintes.

Mais sa tâche la plus importante est la sauvegarde de la basilique Saint-Remi : il reconstruit



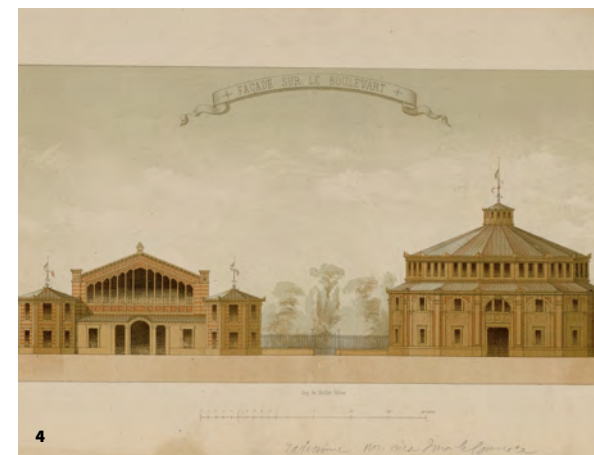
3

les voûtes en pierre, qui commençaient à s'effondrer, le portail, le clocher nord et enfin le tombeau de saint Remi.

Si son œuvre de restaurateur est connue et parfois controversée, son travail d'architecte est relativement plus discret. Il bâtit cependant deux églises, l'une néo-gothique, Saint-Thomas (1848-1872) et l'autre néo-romane, Saint-André (1859-1865). Il poursuit sa carrière avec son fils, Ernest Brunette (1848-1932), pour la façade nord de l'hôtel de ville, rue de la grosse écritoire, dont les travaux s'échelonnent de 1863 à 1880. En 1873, Ernest prend la succession de son père et réalise l'église Sainte-Geneviève (1877), la synagogue (1879), mais aussi l'imposante Caisse d'Épargne rue de la grosse écritoire (1887).

FINANCEMENT ET EMPLACEMENT

Afin de débloquer les 200 000 francs nécessaires à la construction du projet, la ville de Reims lance un appel de fonds. La somme est rassemblée grâce à l'aide financière de 262 souscripteurs, auxquels s'ajoute la Ville elle-même qui participe à hauteur de 44 000 francs. Les travaux prévoient initialement la réalisation de trois bâtiments principaux, Manège, gymnase et Cirque. Le choix de l'emplacement se porte

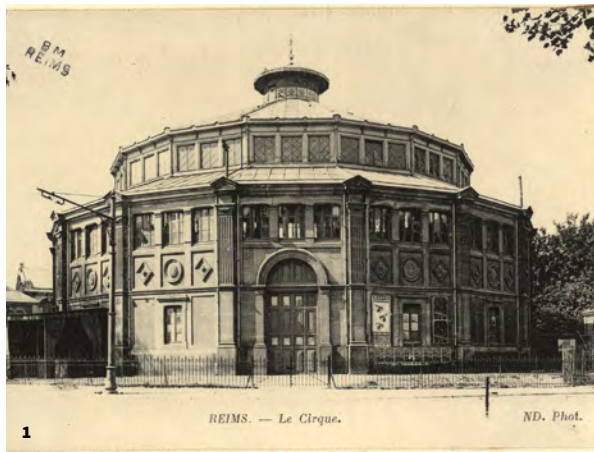


4

sur le parc de la Patte d'Oie, réalisé au début du XVIII^e siècle en prolongement des Promenades à l'extérieur des fortifications de la ville.

Reims est alors en pleine expansion économique et démographique. D'importants aménagements urbains s'achèvent, comme le canal et le port en 1860. L'espace des Promenades est remanié afin de répondre à ce développement, ainsi qu'aux travaux de démantèlement des remparts qui accompagnent l'implantation de la gare en 1857 ; face à celle-ci, le square Colbert est aménagé en 1860, marquant une nouvelle entrée de ville située au milieu des Promenades pour les voyageurs arrivant par le chemin de fer. Ces mutations expliquent le choix de l'emplacement du Cirque dans une parcelle désormais désenclavée, accolée au centre-ville et proche de divers centres d'activités.

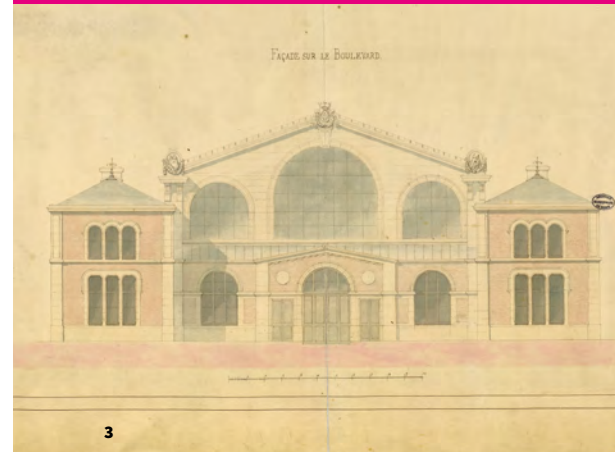
Dans le prolongement de cette nouvelle dynamique urbaine, les travaux du Manège et du Cirque débutent en 1865. Le Cirque est inauguré le 21 avril 1867. Quant au « Manège de la Patte d'Oie », il est également terminé mais inauguré seulement le 11 novembre 1872, en raison de son occupation par la cavalerie prussienne.



1



2



3

1. Reims, le Cirque
©Reims, bibliothèque municipale, Demaison monument civil V 72
2. Détail du plafond grandeur d'exécution :
décor (Annoté P.M.C n°1786). Pas d'auteur, pas de date.
©FM4M, archives municipales et communautaires de Reims
3. « Ville de Reims, construction d'un manège ». Façade sur le
boulevard, élévation aquarellée
©FM4M, archives municipales et communautaires de Reims
4. Plafond du Cirque - détail des peintures décoratives :
instruments de musique, armes et animaux (sangliers, lions,
ours, panthères). Projet d'origine ?
©FM4M, archives municipales et communautaires de Reims

STRUCTURE DES BÂTIMENTS

LE CIRQUE

Outre son statut d'architecte honoraire de la Ville, Narcisse Brunette jouit également d'une première expérience en charpente métallique grâce au marché couvert qu'il réalise en 1840, nécessaire pour entreprendre la construction d'un cirque car celui-ci repose techniquement sur la création d'une vaste structure dont la portée exceptionnelle exige l'utilisation du métal.

À l'image du Cirque d'été à Paris, celui de Reims est un large polygone inscrit dans un cercle de 33 mètres de diamètre. Il est abrité par une charpente en fermes métalliques apparentes, d'une hauteur maximale de 15 mètres, supportée par 16 colonnes en fonte, percée d'un lanternon au sommet. La structure permet de dégager un vestibule circulaire en rez-de-chaussée qui distribue les accès aux gradins. Le tout forme un amphithéâtre de 2 000 places séparées en deux séries par les poteaux.

À l'intérieur, l'ancienne ornementation de style pompéien, proposée par un « décorateur

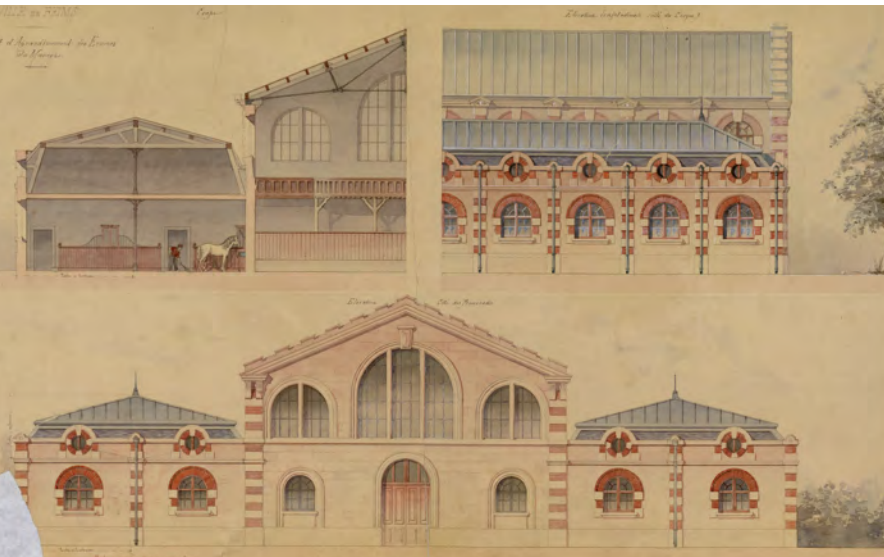
théâtral » d'origine italienne très estimé à Paris, Napoléon Sacchetti, a été remplacée par une polychromie ocre et bleu où s'insèrent des éléments décoratifs rehaussés d'or, représentant instruments de musique, armes et animaux.

Dans la tradition de ces cirques, l'extérieur assume un ordonnancement à la fois classique et majestueux. La façade se compose d'une maçonnerie alternant moellons de calcaire et remplissages de briques rouges. Les arêtes sont soulignées par de longs pilastres, plats en partie basse et cannelés dans la moitié haute, couronnés par un chapiteau composite avec entablement, sur lequel vient reposer un élément sculpté en forme de petit fronton triangulaire. Entre deux pilastres, les murs en briques sont percés d'une fenêtre en partie basse et animés de trois médaillons dans la partie médiane. Alternativement en forme de losange et en ovale, ils forment une frise le long de la façade, interrompue par quatre portes monumentales en plein cintre.



4

UTILISATION HISTORIQUE DES BÂTIMENTS



« Ville de Reims, projet d'agrandissement des écuries du Manège ». Coupe, élévation longitudinale (côté du Cirque), élévation côté des Promenades

© FM4M, archives municipales et communautaires de Reims

LE MANÈGE

Le Manège est une construction dédiée aux entraînements des cavaliers avant les manifestations équestres. Afin de rappeler cette fonction, deux hauts-reliefs figurant une tête de cheval ont été placés aux extrémités du pignon visible depuis le boulevard.

Les matériaux, les volumes, la symétrie d'ensemble répondent parfaitement à ceux du Cirque et indiquent des fonctions à la fois différentes et complémentaires, l'un pour les entraînements et l'autre pour les spectacles. Le Manège proprement dit obéit à un tracé rectangulaire - de 32,5 mètres de largeur sur 48 de longueur - avec, au devant de la façade ouvrant sur le boulevard, un corps avancé servant d'entrée principale. Elle est flanquée de deux petits pavillons latéraux en brique, sur deux niveaux, accueillant le logement du concierge et les vestiaires pour hommes à droite, le logement du directeur et les vestiaires pour dames à gauche.

La prédominance fonctionnelle du Manège est compréhensible depuis l'extérieur ; ce corps central haut de 14 mètres, est largement éclairé par de grandes baies cintrées sur les pignons

et de plusieurs baies hautes sur les façades gouttereaux, à la manière d'une halle, formule architecturale en vogue durant le Second Empire. Par opposition, sur ses flancs latéraux, deux parties basses accueillent d'un côté les écuries comprenant 14 box avec une sellerie et de l'autre, une salle d'escrime et un fumeur situés dans le prolongement du logement du directeur.

Si le Manège et le Cirque forment un ensemble exceptionnel et remarquable pour illustrer l'architecture des loisirs sous le Second Empire, le projet originel n'a pas été réalisé dans sa totalité. L'hippodrome et le gymnase sont abandonnés, tout comme les points de liaisons prévus entre les deux édifices, ou les annexes des écuries. Enfin, le déplacement des remises et des vespasiennes (les premières à Reims) relativement aux plans initiaux de 1865 se justifie par la prise en compte des promeneurs du boulevard, suite au réaménagement du parc de la Patte d'Oie.

Le parc a été régulièrement remanié depuis son aménagement par Narcisse Brunette. Jean-Pierre Durand le transforme en jardin à l'anglaise en 1896, époque à laquelle est implantée une buvette de style mauresque.

Reims, le Cirque

©Reims, bibliothèque municipale, cartes postales, BMR 56-203 à 206

LES ÉVÉNEMENTS DANS LE CIRQUE DE REIMS

EXTRAIT DE LA VIE RÉMOISE D'EUGÈNE DUPONT, ANNÉE 1868

« Maintenant que Reims possède un Cirque à l'acoustique favorable pour les voix et les instruments, on en use et abuse. On se remet des émotions du " Naufrage de la Méduse ", du " Sonneur de Saint-Paul " et des " Chevaliers du Brouillard " aux doux accords de la Philharmonique d'Étienne Robert, qui joue à la perfection l'Ouverture d'Obéron, celle de Guillaume Tell et, ô nouveauté ! – la Marche de Schiller, ignorée jusque-là des oreilles de nos dilettantes. Marie Sass, Miolan-Carvalho, Carlotta Patti, font trembler les colonnes du Temple olympique sous les éclats de leurs voix d'archanges du Jugement dernier. Plus en sourdine, les petites célébrités parisiennes ou locales viennent fuser le rire sur nos lèvres et dilater nos cœurs sensibles aux évocations des romances les plus en vogue et des chansonnettes les plus folichonnes. La jeune hippopotame Suzanne Lagier, à la voix de trombone, se fait présenter au public rémois par le blondinet Max Simon, – Alfred encore à l'époque –, lequel nous amuse de son " Marchand de poussier de mottes ", – type rémois entre tous et acteur de nos rues ! – et son " Anglais mélophile ", auxquelles bluettes il ajoute, en bis, tris et quadris, – sous le tonnerre des applaudissements : " Brabançon le trombone " et " C'est la mode ! " Thérèse elle-même veut



essayer cette acoustique fameuse et elle amène sous nos yeux charmés, son homérique " Sapeur ", auquel rien ne sera sacré. L'envie, l'émulation s'en mêlent. Squelin y va de son " Tribunal en sabots ", et Blandin, qui veut avoir le dernier mot dans cette lutte pour la palme au plus amusant, fait jouer à ses traîtres aux gros yeux et aux cheveux en broussaille, la menace à la bouche et le poignard en mains : " Pierre Lenoir ou les Chauffeurs ", horrible drame édulcoré par un solo de cor anglais, que le musicien Arnould exécute avec toute sa ferveur d'auteur et de parrain, sous le prénom pastoral de « Souvenirs des Hautes-Alpes », où il avait garni sonné jadis. Évidemment, il avait inséré là-dedans le sympathique et obligatoire " ranz des vaches " que Rossini venait de mettre à la mode et qui devait enchanter plus tard ce bon Tartarin, en escapade sur les Alpes. »



Fête de l'union des amicales laïques de la ville de Reims, Cirque de Reims, le dimanche 5 mars 1950
 ©Reims, bibliothèque municipale, RBG 1448



Article de presse commentant le spectacle Buffalo Bill's Wild West, juillet 1905
 ©Reims, bibliothèque municipale, FIC, LX C 9bis



Affiche de spectacle de cirque avec éléphant et clowns
 ©Reims, bibliothèque municipale, FIC, LX C 8



Lions en cage avant une représentation de cirque
 ©Archives municipales et communautaires de Reims

1867

Inauguration, troupe Loiset, spectacle de cavaliers et de maîtres gymnastes, vaste programme de musique par les meilleurs orchestres de Reims et de la région.

1867 (3 AOÛT)

Johann Strauss dirige l'opéra *Tannhäuser* de Wagner. Le public s'enthousiasme pour l'orchestre mais critique la musique du compositeur.

1879 (DÉCEMBRE)

Sarah Bernhardt, interprétation de textes de Georges de Porto-Riche, Victor Hugo et une scène du *Misanthrope* de Molière.

1896

Grands concerts des orchestres Colonne et Lamoureux.

1896 (27 MARS)

Le Cirque prend le statut de premier cinéma de Reims grâce à une projection de vues animées.

1899

La municipalité organise une fête de bienfaisance au profit de la caisse des écoles laïques. La kermesse se répète tous les ans, à l'exception des périodes de conflits (1919-1923, 1939-1946).

1904

Grand cirque hollandais.

1905

Buffalo Bill : figure mythique de la conquête de l'Ouest, le célèbre cirque américain donne la représentation *Buffalo Bill's Wild West* avec sa troupe.

1930

Les Rémois viennent applaudir le grand boxeur français, ami de Jean Gabin, Marcel Thil. Dès la fin de la guerre 1939-1945, le Cirque est dédié uniquement aux spectacles de boxe et de catch où s'illustrent les champions rémois Herbillon, Barbier, Charron, Waïda, Mierzwa...

1930-1945

Les plus grands cirques viennent donner des spectacles : Pinder, Barnum et Britannic Circus.

1980 (29 MAI AU 11 JUIN)

Le Cirque redevient un lieu d'activités théâtrales avec le metteur en scène Jean-Pierre Miquel qui remporte un vif succès avec *Ubu roi* d'Alfred Jarry.

1982 (19 AU 23 JANVIER)

Spectacle d'Hugues Hotier réunissant les meilleurs artistes de cirque de l'époque.

1990

Travaux d'embellissement du Cirque.



Reims, le Manège

©Reims, bibliothèque municipale, Demaison monument civil V 72

LES ÉVÉNEMENTS DANS LE MANÈGE DE REIMS

EXTRAIT DU JOURNAL LA PRESSE LE 12 DÉCEMBRE 1876, P. 3

« La Gauloise (Reims) -. Il n'est pas de semaine où cette Société, si admirablement organisée, ne fasse parler d'elle. Dimanche dernier, nous avons publié les résultats mensuels du concours de sa section de tir. Elle vient de prendre aujourd'hui l'initiative d'une innovation que nous sommes heureux de signaler à toutes les Sociétés qui pratiquent à la fois tous les exercices de corps. La Société gymnique *La Gauloise*, qui possède une section d'équitation, a eu l'idée d'ajouter à ces exercices déjà si variés, une série de promenades de nuit, ou reconnaissances militaires, dont le but est de former des cavaliers solides, capables de diriger leur monture au milieu d'obstacles imprévus et dangereux, sachant évoluer à toute allure et aussi promptement que peut l'exiger un service d'éclaireurs en pleine campagne.

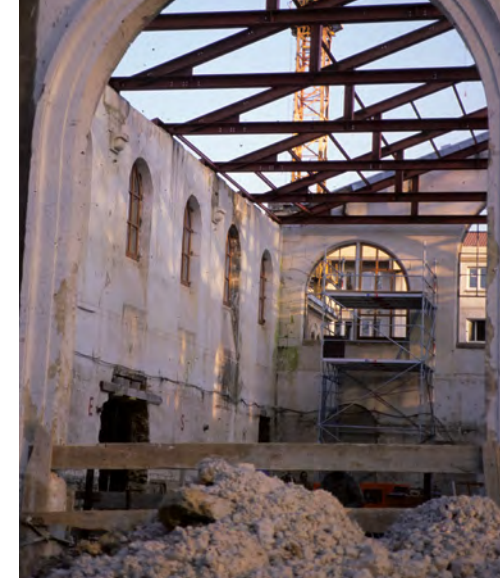
C'est le samedi 2 décembre, de 8 heures et demie à 11 heures du soir que s'est faite la première sortie d'essai. Vingt cavaliers, divisés en deux équipes, précédés d'éclaireurs, se sont dirigés, sur un point déterminé par deux directions opposées. Le premier groupe avait pour mission de reconnaître le terrain, d'en prendre possession, de poster des sentinelles pour éviter d'être surpris par les éclaireurs du groupe principal. Le programme a été strictement suivi, après quoi les deux colonnes se sont réunies pour effectuer leur retour en ville.

L'organisation de cette sortie avait été réglée par MM. Marmiesse frères, directeurs du grand manège de Reims. On ne saurait adresser trop de compliments à la jeunesse rémoise ; elle se souvient de la guerre néfaste de 1870, des lourdes bottes faisant résonner les pavés de la ville et des sabres allemands traînant bruyamment sur les trottoirs. Elle se prépare à fournir, le cas échéant, à la défense nationale un valeureux contingent de tireurs et de cavaliers exercés. »

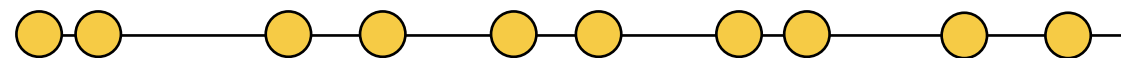


Travaux de restauration du Manège en 1989

©Archives municipales et communautaires de Reims.



FONCTIONS DU MANÈGE



1869

Début d'utilisation par la Société gymnique *La Gauloise*.

1870-1872

Réquisition par la cavalerie prussienne pendant l'occupation de la région.

1895

Galerie des machines, à l'occasion de l'exposition des industries diverses.

1918

Utilisation par la Gendarmerie nationale.

1950 (ANNÉES)

Équitation, *Société hippique et rurale de Reims* et *L'Étrier de Champagne*.

1970 (ANNÉES)

Transformé en boulodrome couvert, le Manège perd sa fonction d'origine.

1989 (MAI)

Travaux de réhabilitation du Manège.

1991 (JANVIER)

Installation du Centre National d'Art et de Technologie (CNAT).

1994

Classement du Manège au titre des Monuments Historiques.

2000

Création de l'association *Le Manège de Reims*.



1 et 2. Lancement de saison 2017 - 2018

©Alain Julien

3. Travaux de restauration du Cirque en 1991

©Archives municipales et communautaires de Reims

4. Buvette du Chalet avant sa destruction en 1991

©Archives municipales et communautaires de Reims



LE MANÈGE REDECOUVERTE ET RENOVATION



RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS ET DU PARC

En 1982, Hugues Hotier - déjà fondateur du « cirque éducatif » qui se produit dans le Nord et l'Est de la France - crée une association pour sauvegarder et rénover les cirques stables. Au milieu des années 1980, l'avenir des bâtiments est incertain car les activités du Cirque ont décliné et le Manège se trouve sans utilité depuis l'ouverture d'un boulodrome couvert dans le quartier Orgeval. D'autre part, l'ensemble ne bénéficie pas de protection par les Monuments Historiques.

Alors qu'une politique de « réhabilitation » des bâtiments historiques et des architectures industrielles se met en place à l'échelle nationale, la décision est prise par la ville de Reims de sauvegarder les deux bâtiments. Le Cirque et le Manège sont finalement réhabilités à la fin des années 1980 pour accueillir des spectacles vivants.

En mai 1989, le Manège est rénové intérieurement pour accueillir des spectacles de musique dans de bonnes conditions acoustiques. Précédée par un hall d'accueil et d'exposition implanté dans les anciennes écuries, la salle doit initialement offrir une capacité de 600 places.

Parallèlement, des travaux d'embellissement du Cirque débutent en 1990. Les façades sont nettoyées et un matériel scénique plus performant est installé dans la salle. La capacité originelle de 2 000 places est réduite à 1 300 pour être conforme aux nouvelles normes de sécurité. Des travaux de correction acoustique suivent en 1991.

Ces actions préfigurent la réouverture le 7 janvier 1991 du Manège et du Cirque réunis sous l'appellation de Centre National d'Art et de Technologie (désormais manège, scène nationale-reims), un ensemble qui reçoit le label de Scène nationale, délivré par le ministère de la Culture.

Depuis 2000, le Manège accomplit sa vocation de lieu de spectacle pluridisciplinaire en direction des arts du mouvement : la danse, les arts de la piste, les arts de la marionnette ainsi que les formes situées à la charnière de ces disciplines. En 2016, une verrière est installée entre les deux bâtiments historiques. Espace d'accueil et de convivialité pour le public et les équipes artistiques, elle abrite un bar-restaurant.

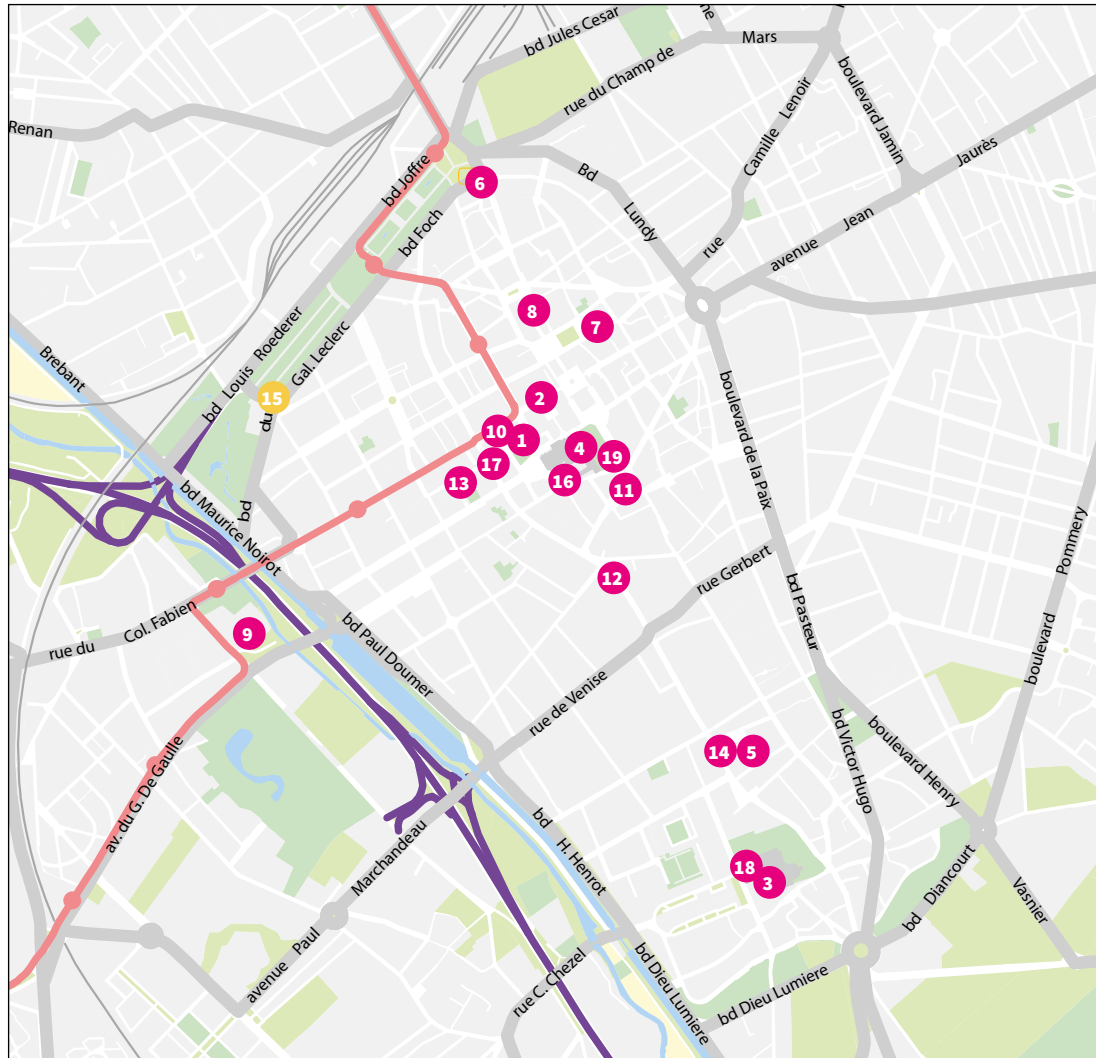
Le Manège dispose depuis 2017 d'un nouvel espace avec le studio, installé au sein du quartier Orgeval. Le studio accueille les équipes en création au Manège et plus largement les artistes de la danse, du cirque, de la marionnette inscrits sur le territoire régional.





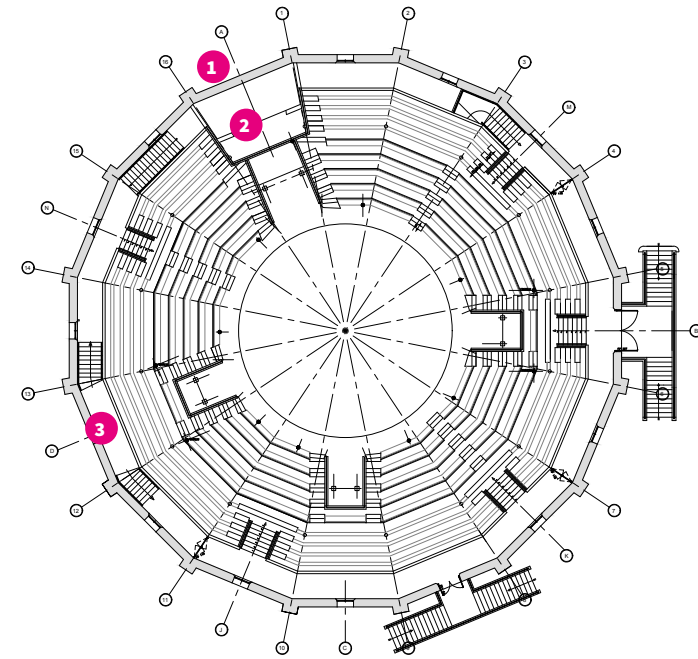
Vue intérieure du Cirque
©Nicolas Waltefaugle

PLAN DE SITUATION



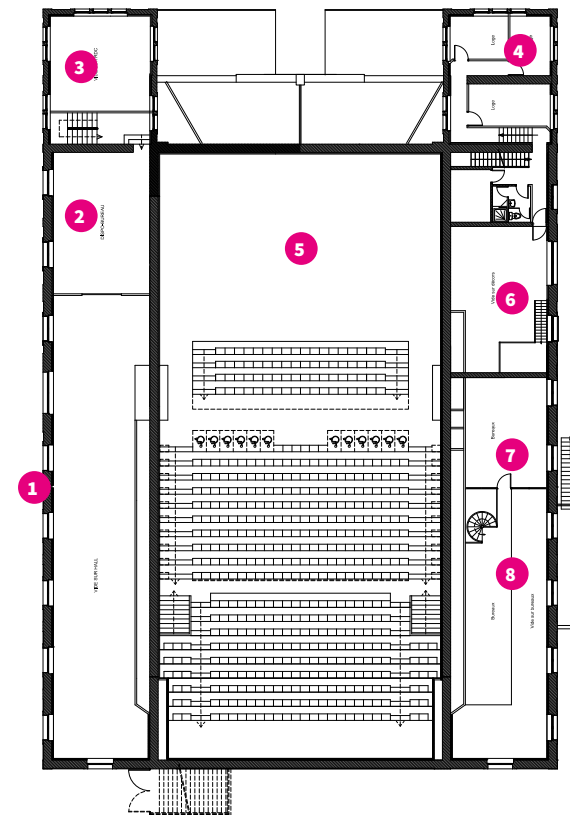
- | | | |
|----------------------------|---|--|
| 1. Office de tourisme | 11. Bibliothèque Carnegie | 15. Le Cirque et le manège, scène nationale - reims |
| 2. Le Trésor | 12. Conservatoire à Rayonnement Régional de Reims | 16. Médiathèque Jean Falala |
| 3. Basilique Saint-Remi | 13. École Supérieure d'Art et de Design | 17. Musée des Beaux-Arts |
| 4. Cathédrale Notre-Dame | 14. Fonds Régional d'Art Contemporain | 18. Musée Saint-Remi |
| 5. École Sciences Po Reims | | 19. Palais du Tau |
| 6. Porte de Mars | | |
| 7. Cryptoportique | | |
| 8. Le Cellier | | |
| 9. La Comédie | | |
| 10. L'Opéra | | |

PLAN DE L'ÉTAGE DU CIRQUE SALLE DE SPECTACLE



1. Entrée des artistes
2. Orchestre
3. Entrée principale

PLAN DE L'ÉTAGE DU MANÈGE



1. Entrée principale
2. Bureau
3. Vide sur rez-de-chaussée
4. Loge
5. Salle de spectacle
6. Stockage décors
- 7 et 8. Bureaux

« MAINTENANT QUE REIMS POSSÈDE UN CIRQUE À L'ACOUSTIQUE FAVORABLE POUR LES VOIX ET LES INSTRUMENTS, ON EN USE ET ABUSE. »

Eugène DUPONT, *La vie rémoise*, 1868.

manège, scène nationale – reims - 2 boulevard du général Leclerc

Tél. : 03 26 47 30 40 - www.manege-reims.eu - Ouverture aux horaires des spectacles

Pour tout renseignement

Le Trésor

Tél. : 03 26 77 77 76

www.infoculture-reims.fr

Office de tourisme du Grand Reims

Tél. : 03 26 77 45 00

accueil@reims-tourisme.com

www.reims-tourisme.com

Reims contact

Tél. : 03 26 77 78 79

accueil@reims-contact.fr

Bibliographie

DUPONT (E.), « *La vie rémoise* », année 1868.

FOUQUERAY (B.),

« *Le Cirque de Reims* », VRI, mars 1987.

RIGAUD (O.), « *Le Manège de la Patte d'Oie* », VRI, décembre 1990-janvier

1991.

Reims appartient au réseau des Villes et Pays d'art et d'histoire

Le ministère de la Culture et de la Communication, direction générale des patrimoines, attribue l'appellation Villes et Pays d'art et d'histoire aux collectivités locales qui animent leur patrimoine. Il garantit la compétence des guides-conférenciers, celle des animateurs de l'architecture et du patrimoine ainsi que la qualité des actions menées. Des vestiges archéologiques à l'architecture contemporaine, les Villes et Pays mettent en scène le patrimoine dans sa diversité. Aujourd'hui, le réseau regroupant 188 Villes et Pays vous offre son savoir-faire sur toute la France.

À proximité

Bar-le-Duc, Charleville-Mézières, Châlons-en-Champagne, Épinal Cœur des Vosges, Guebwiller, Langres, Metz, Mulhouse, Sedan, Sélestat, Strasbourg, Troyes et Val d'Argent bénéficient de l'appellation Villes et Pays d'art et d'histoire.

Le service du patrimoine coordonne les initiatives de Reims, Ville d'art et d'histoire en collaboration avec la DRAC Grand-Est.

Conception

Elisabeth Chauvin

Florine Coujant

Textes

Elisabeth Chauvin

Florine Coujant

Gauthier Delbé

Maquette

Direction de la communication

Photographies

Bibliothèque municipale de Reims

Archives municipales et communautaires

Alain Julien et Nicolas Waltefaugle

REIMS, COLLÈGE SARTRENAIRE,
PARTIE DE



llo
manège
scène nationale - reims

VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE



Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDEENNE LORRAINE

Reims.fr
L'effervescence culturelle